



DECLARATION LIMINAIRE CSA SPIP 16

DU VENDREDI 27 juin 2025

Halte au tout securitaire !!!

Il nous est impossible d'ouvrir ce CSA sans dénoncer les dérives inquiétantes qui menacent les missions du SPIP.

La CGTIP de la Charente bien que consultée par la MAPPU refuse de cautionner cette mise en scène que constituent les « États généraux de l'insertion et de la probation ». Derrière l'apparente écoute, nous voyons surtout une stratégie de validation a posteriori d'un projet déjà ficelé, déconnecté des réalités du terrain et dangereux pour nos missions.

Notre identité professionnelle est en péril :

- Nos missions, fondées sur l'accompagnement judiciaire, sont réduites à des outils de contrôle.
- Face à un duel populiste et sécuritaire entre deux ministres, la DAP est un béni oui-oui qui applique bêtement les directives sans aucune vision métier pour les SPIP, au détriment de ses personnels et des missions du service public
- Le concept « d'agent de probation » est inacceptable et traduit un mépris pour notre expertise.

Alors que les juridictions sont débordées et que les SPIP manquent de moyens, le ministère fait de la prestation de serment obligatoire sa priorité, transformant un acte symbolique en outil d'alignement disciplinaire. Dans un contexte de dérives sécuritaires, s'engager « à se conformer aux ordres reçus » sans garantie de respect des missions et des droits des agents ouvre la voie à une instrumentalisation grave de notre profession.

Nous dénonçons une tentative de réécriture de notre métier au profit d'une idéologie répressive, où la prévention de la récidive devient secondaire face à l'obsession de l'enfermement .

De plus, les SPIP sont sous-dotés, fragilisés, démotivés :

- Carences massives dans tous les corps
- Organigrammes obsolètes
- Recrutements insuffisants
- Budgets siphonnés au profit du tout-carcéral

Pendant que l'administration investit dans les QHS, externalise des missions et traque les personnes sous OQTF au mépris du droit et de l'éthique professionnelle, elle refuse d'écouter les professionnel·les de terrain.

Nos revendications sont pourtant claires :

- Une direction autonome pour l'Insertion et la Probation
- Le refus de la privatisation et de l'externalisation
- La reconnaissance du SPIP comme acteur central de la justice sociale
- La revalorisation immédiate des personnels (PA, coordinateur.ice.s culturel.le.s , CPIP, ASE...)
- Une politique pénale équilibrée, loin des discours démagogiques
- Une justice digne et humaine, respectueuse de toutes et tous.

La mobilisation des personnels de l'insertion et de la probation ne s'arrête pas tant que cette dérive autoritaire et sécuritaire sera imposée à notre champ professionnel.

Nous affirmons notre attachement à un service public de justice, humain, accessible, et indépendant fondé sur l'accompagnement en rupture avec les logiques d'exclusion .

Nous ne serons ni supplétifs de la police, ni agent de renseignement, ni agents d'un État répressif.

Nous sommes, et resterons, travailleurs sociaux du judiciaire.

La CGTIP de la Charente veillera à ce que soit maintenue une vision humaniste de nos missions, fidèle à l'esprit du mandat judiciaire et à l'éthique de notre métier .

CGT IP Charente